



Le 24 janvier 2019

1. PROMOTION

Il me fait plaisir de vous faire part de la promotion de monsieur Marc Chandonnet au poste de commis spécialisé au Quartier-maître sécurité publique.

Je profite de l'occasion pour le féliciter et lui souhaiter tout le succès escompté.

2. LAMPES DE POCHE

Dans un souci de saine gestion budgétaire et dans une vision de développement durable, je vous informe que dès le printemps prochain, les lampes de poche ne seront plus distribuées de façon personnelle à chaque pompier.

Ainsi, des lampes de poche communes seront disponibles en caserne avec des chargeurs multiples et des blocs-piles rechargeables. La quantité de lampes disponibles sera le double du nombre de pompiers en service, par véhicules. Les lampes excédentaires seront récupérées par la QMSP lors de l'opération de déploiement, et ce, afin de constituer un inventaire de réserve.

3. LIVRAISON DES ÉQUIPEMENTS D'ENTRAÎNEMENT EN CASERNE

En février 2018, nous annonçons la mise en place d'un comité de travail mandaté pour faire des propositions à la direction en ce qui concerne l'achat d'équipements qui contribueraient à la santé du personnel. Cette initiative en santé et sécurité au travail s'inspirait des meilleures pratiques d'hygiène de vie. La direction du service s'était alors engagée à procéder à l'achat d'équipements d'entraînement dédiés à l'ensemble du personnel du service pour utilisation sur une base volontaire.

Il me fait donc plaisir de vous annoncer que les équipements d'entraînement seront donc livrés et installés en caserne au début du mois de mars prochain.

Je tiens à remercier le comité composé de François Richard, Mathieu Leclerc, Virginie Tremblay, Éric Girard, Stéphane Lambert et Michel Boily pour leur implication et le travail accompli.

Christian Paradis
Directeur